



Assemblée générale

Distr. générale
11 mai 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 60 de la liste préliminaire*

Maintien de la sécurité internationale

– relations de bon voisinage, stabilité
et développement en Europe du Sud-Est

Lettre datée du 10 mai 2004, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur, en mon nom propre et au nom du Représentant permanent de la République de Croatie, M. Vladimir Drobnyak, et du Représentant permanent de la République d'Albanie, M. Agim Nesho, d'appeler votre attention sur la Déclaration commune faite par les Ministres des affaires étrangères de la République d'Albanie, de la République de Croatie et de la République de Macédoine à l'occasion du premier anniversaire de la signature de la Charte de partenariat avec les États-Unis (Charte adriatique) (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe au titre du point 60 de la liste préliminaire des points à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Le Ministre conseiller,
Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente
de la République de Macédoine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jon **Ivanovski**

* A/59/50 et Corr.1.



**Annexe à la lettre datée du 10 mai 2004,
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente
de l'ex-République yougoslave de Macédoine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration commune faite par les Ministres des affaires
étrangères de la République d'Albanie, de la République
de Croatie et de la République de Macédoine à l'occasion
du premier anniversaire de la signature de la Charte
de partenariat avec les États-Unis (Charte adriatique)**

C'est pour nous un grand plaisir de marquer aujourd'hui le premier anniversaire de la Charte de partenariat entre l'Albanie, la Croatie, la Macédoine et les États-Unis.

Il y a un an, un document de partenariat et de solidarité a été signé à Tirana pour unifier nos efforts en vue de réaliser l'objectif stratégique de l'adhésion de nos pays à l'OTAN.

Ce partenariat s'est déjà révélé un solide instrument pour contribuer à la vision d'une Europe intégrée, libre, sûre et pacifique.

En un an, nous avons mené de nombreuses activités. La Conférence d'Ohrid sur l'application de la Charte adriatique et la première réunion de la Commission du partenariat à Washington ont imprimé un vif élan aux efforts que nous déployons individuellement et collectivement pour intensifier les réformes dans nos pays et pour contribuer davantage à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité dans la région de l'Europe du Sud-Est ainsi qu'à une intégration rapide des pays de la région aux structures européennes et euro-atlantiques.

Nous nous félicitons de l'élargissement récent de l'Alliance à sept nouveaux membres et y voyons une confirmation que les portes de l'OTAN demeureront ouvertes jusqu'à ce que toutes les démocraties, qui partagent des valeurs, des idéaux et des intérêts communs, en deviennent membres.

L'ambition de nos pays respectifs est de renforcer et d'achever toutes les réformes nécessaires afin d'être invités à engager les pourparlers d'adhésion le plus tôt possible, et à entrer dans l'Alliance dès la prochaine série d'élargissement.

Nous réaffirmons notre appréciation de l'appui que les États-Unis apportent à nos efforts en vue de réaliser l'objectif commun de l'adhésion à l'OTAN et confirmons que nous sommes résolus à continuer d'œuvrer ensemble, dans l'esprit de la Charte adriatique, jusqu'à ce que notre objectif soit atteint et au-delà.

Il nous reste encore du travail à accomplir. Nous en discuterons à la deuxième réunion de la Commission du partenariat qui se tiendra à Skopje les 19 et 20 mai 2004.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Albanie
Kastriot Islami

Le Ministre des affaires étrangères
de la République de Croatie
Miomir Žužul

Le Ministre des affaires étrangères
de la République de Macédoine
Ilinka Mitreva
